

Prise de position d'un habitant et commentaires de Madeleine Gurny, Présidente de l'AHCVV

| Le lundi 25 janvier 2021 nous avons reçu le mail suivant d'un membre de l'AHCVV habitant à l'avenue Alfred-Bertrand : | Commentaires : |
|---|---|
| <p>Madame la Présidente, Chers Membres du Comité, Je donne suite au courrier daté de ce mois adressé aux membres de notre association portant sur la votation sous-rubrique, et m'étonne de la tonalité de celui-ci.</p> | |
| <p>Ainsi que vous le rappeliez pertinemment, aucune assemblée générale extraordinaire n'a pu se tenir; à ce titre, le rejet à peine voilé que vous affichez face à ce beau projet me paraît excéder les prérogatives du seul comité.</p> | <p>Notre lettre invite les habitants du quartier à se renseigner au maximum sur le sujet, et nous donnons les liens des 2 sites internet des partisans et des adversaires du projet sur notre propre site, ainsi que tous les courriers que nous avons échangés avec nos autorités municipales, bien avant que l'objet ne soit étudié en commission ! En l'état, comment pourrait-on mieux faire ?</p> |
| <p>Orienter les membres vers une conseillère municipale ayant publiquement témoigné de son opposition constitue un biais qui n'est pas compatible avec la neutralité que vous prétendez défendre; il en va de même en insistant uniquement sur le nombre de place de parking, sans souligner la piétonisation des 13 rues prévue, laquelle est bénéfique à nos habitants comme à nos commerçants.</p> | <p>Le comité a largement débattu sur les deux positions, notamment avec M. Jean-Charles Lathion, ex-conseiller municipal PDC en faveur du projet et qui était conseiller municipal lors de l'étude de l'objet (il connaît donc le sujet) et il est habitant du quartier, cela lui a donné beaucoup de poids dans notre débat. Ce courrier est donc le résultat de nos discussions et une invitation aux habitants à se renseigner sur le sujet. En effet, si Mme Wuest avait rédigé le texte, il serait autrement plus déterminé et orienté. Nous n'avons retenu comme arguments que ceux que notre comité défend depuis le début et qui portent sur de véritables inquiétudes quant aux larges failles du projet. Ces questions, dont nous avons pour certaines des réponses pragmatiques en tant qu'habitants du quartier, n'ont jamais trouvé de réponses satisfaisantes de la part du Conseil Administratif précédent; elles ont par contre été largement entendues par la commission de l'aménagement dont les membres (de gauche comme de droite) ont relayé les craintes lors des séances en plénière.</p> |

| | |
|--|--|
| <p>A titre personnel, je considère que ce projet - largement soutenu par le précédent Conseil administratif et par les commerçants - est porteur d'avenir pour Genève ; il mérite d'être soutenu dans les urnes le 7 mars prochain, plutôt que de faire l'objet d'un courrier orienté, sous peine de voir le "no man's land" de Rive ne pas évoluer pour les 10 prochaines années (à l'instar du MAH).</p> | <p>Nous apprécions recevoir les avis personnels de nos membres, mais dans le cadre de la votation à venir, nous voulons veiller à rester informatifs. Comme déjà dit, notre courrier est le reflet du compromis que les membres du comité ont trouvé tous ensemble, dans le respect des buts de l'AHCVV, et le mail de cet habitant est du coup orienté (notamment du fait de sa fonction de directeur général de la CICG).</p> <p>Nous savons que tous les commerçants ne sont pas favorables au projet (certains ont même déposé un recours) et la presse s'est fait écho que les Conseillers administratifs actuels ne le soutiennent plus.</p> |
| <p>Aucun projet n'est jamais parfait; celui-ci a le mérite d'exister, qui plus est au frais d'investisseurs privés. Il devrait réjouir une association qui prétend militer pour une meilleure qualité de vie en Ville de Genève, et pour une défense du commerce de proximité.</p> <p>A cet égard, j'encourage votre comité à se fendre d'une nouvelle prise de position plus équilibrée.</p> | <p>Le promoteur paie la construction du parking, mais si le citoyen est appelé à voter c'est que comme contribuable, il va payer 34 millions pour les travaux d'aménagement des rues piétonnes, dont une grande partie pourrait être économisée si le parking ne se faisait pas.</p> |
| <p>Mme Marie Barbey-Chappuis, Conseillère administrative, me lit en copie, tout comme Pierre de Boccard et Maxime Provimi, Conseillers municipaux, dont je ne doute pas qu'ils constitueraient des interlocuteurs de grande qualité pour renseigner vos membres.</p> <p>Bien à vous, Vincent Subilia</p> | <p>Nous avons accueilli à plusieurs reprises M. Pagani, Conseiller administratif de l'époque et porteur du projet, et il n'a pas su nous rassurer. Il aurait fallu mettre en copie Mme F. Perler qui a repris le département de M. R. Pagani.</p> <p>M. Jean-Charles Lathion, ex-conseiller municipal PDC en faveur du projet et qui était conseiller municipal lors de l'étude de l'objet, connaît bien le sujet et est habitant du quartier, ce qui lui donne plus de poids, à notre avis, que Mrs Provini ou de Boccard.</p> <p>Commentaires rédigés par Madeleine Gurny 31.1.2021</p> |